

# PRÉSENTATION

## Logique domestique et logique du marché

Robert Cabanes

### Préambule : socialisation par le travail et cycle viager

Existe-t-il encore des sociétés ou des formations sociales encore si peu perturbées par leur articulation avec l'économie marchande qu'elles peuvent continuer à maîtriser le processus de leur propre reproduction ? des sociétés où une organisation sociale spécifique dominerait encore les interventions du marché du travail et des biens, et déterminerait, pour tous et de manière à peu près égale — même si chacune a une manière propre de le faire — l'accès à la terre et à la production, l'union aux femmes et la reproduction ? des sociétés où, même si les inégalités entre familles, groupes, castes ou lignages existent et correspondent aux degrés de la hiérarchisation sociale, les inégalités de l'âge fonctionneraient encore selon le principe et le cycle viagers : le travail donné par un enfant aujourd'hui lui sera rendu demain par le travail d'autres enfants — il n'est (Mbaye, Ngueyap) qu'une avance qu'ils récupéreront, une fois devenus parents, un échange différé entre générations et un élément parmi d'autres de formes de socialisation (les inégalités de genre sont différentes puisque fixées et figées : les fillettes relèvent du genre plus que de l'âge).

Dans de telles sociétés, tant que l'accès aux moyens de travail (la terre) n'est pas limité, toute croissance de la force de travail destinée à lui être appliquée est bienvenue, promesse à la fois d'un accroissement de la production, et d'un élargissement ou d'une complexification de l'organisation familiale et sociale. L'enfant-bienfait, ou l'enfant-riche (Ravololomanga), s'inscrit dans cet

ordre de la reproduction où le concept de socialisation par le travail est totalement antinomique du concept d'exploitation. C'est du fait d'une coupure dans le cycle viager, par la non-accession, ou la précarité de l'accession, à la terre et aux femmes, que se pose le problème du travail gratuit, non payé de retour, et d'abord au sein du groupe domestique.

C'est à ce moment que l'emploi du terme de « travail des enfants » prend son sens spécifique, celui d'un travail indissociable de la notion d'exploitation. C'est sous cette acception que, dans la suite de ce texte, on utilisera cette expression.

### **Le groupe domestique dans le cadre du marché**

Les perturbations qu'entraîne l'articulation à l'économie de marché sont en général considérées comme à l'origine du travail des enfants. L'économie de marché détruit dans leurs fondements les formations sociales originelles en initiant une relation directe entre les groupes domestiques et le marché des biens et du travail. Elle détruit la relation organique des groupes domestiques entre eux, tant verticale (la reproduction équilibrée de l'accès à la terre) qu'horizontale (l'échange des femmes et la reproduction humaine). Le rapport direct des groupes domestiques à l'économie de marché est donc au fondement de la constitution des inégalités entre groupes domestiques, inégalités qui se figent et s'accroissent au fil des générations, et d'où naissent les classes sociales. Il est également responsable d'une transformation de nature de la division interne du travail, puisque c'est désormais le marché du travail et des biens qui va imposer une adaptation de l'organisation du travail dans le groupe domestique, et créer des formes et des inégalités nouvelles.

Ces perturbations se sont d'abord installées dans la production agricole sous la forme de cultures de rente, dans le cadre de l'exploitation de type familial ; on peut certainement dire qu'il n'y a à l'heure actuelle pas de société rurale qui ne soit touchée par ce processus. Mais elles se sont surtout profondément enracinées en milieu urbain car elles se greffent sur des économies qui ne sont pas agricoles, hors du cycle de l'échange viager par conséquent, et dans un contexte de raccourcissement et de fragilisation des cycles d'échange, qui fait du moindre acte productif un acte essentiel. Rappelons que la population urbaine représente, selon les continents, de 30 % (Inde, Chine) à 80 % (Amérique latine) de la population totale, en passant par 35 % pour l'Afrique et 43 % pour le reste de l'Asie.

### Le travail des enfants et les classes sociales défavorisées

Le travail des enfants se développe alors plus particulièrement dans les classes sociales les plus défavorisées, d'abord pour subvenir à la subsistance des groupes domestiques fragilisés ou en crise : l'enfant travaille « chez les siens », « placé », ou salarié (Morice) ; ensuite ce travail se développe de manière « autonome », quand les groupes domestiques ne seront même plus capables de le contrôler : travail salarié également, travail de la rue, travail et vie dans la rue (Merienne, Taracena). Les formes de la crise des unités domestiques, très diverses, prennent en particulier celle de la généralisation et la dégradation du travail des enfants. Nous n'en donnerons qu'un exemple, à la fois parce qu'il s'agit d'une forme banale dans sa brutalité et parce qu'elle semble déjà assez généralisée : le fait pour les ménages de ne garder qu'un enfant ou deux en cédant les autres à quelque autre ménage parent, voire ami, assez éloigné. Ainsi, seuls un ou deux « héritiers » pourront encore aller à l'école et auront quelque chance de s'en sortir mieux que les autres ; ces derniers, « placés » dans des familles où ils auront un statut inférieur ; seront nécessairement et immédiatement orientés sur le travail, et exclus de l'école (Labazée, Poirier).

L'exploitation dans le cadre du groupe domestique existe (Nieuwenhuys) et emprunte facilement au langage et à l'idéologie de la parenté (Verlet). La possibilité et les modalités de cette exploitation dépendent de la position structurelle du groupe domestique dans le système social global, c'est-à-dire de son isolement face au marché omniprésent qui peut le conduire en dépendance d'une forme sociale universelle et cumulative, la dette (M. Bonnet), dont les cycles s'adaptent à toutes les situations. C'est pour préserver sa position sur un marché que le groupe domestique exploite ses propres enfants ; c'est pour préserver l'accès de ses adultes à un travail payé hors du groupe domestique, que le travail des jeunes est confiné à l'intérieur du groupe domestique (Nieuwenhuys). C'est pour assurer le seul maintien physique du groupe domestique que les enfants doivent payer un loyer à leurs parents (Ravololomanga). On pourrait multiplier les exemples de formes d'exploitation internes aux groupes domestiques, peut être aussi dures et violentes que celles qui lui viennent de l'extérieur. Lorsque la dette s'y ajoute — et elle s'y ajoute souvent, comme le cumul d'années d'écrasement et de domination —, le bouclage ou l'enfermement du groupe domestique par l'économie de marché est total. Certains voient dans la dette internationale entre nations le

simple prolongement de cette dette initiale, la poursuite d'un enchaînement, aux deux sens du terme. C'est en tout cas, paradoxalement, sous le paravent d'une exigence morale universelle — le remboursement des dettes — que se cachent les formes les plus éhontées de l'exploitation, hors du groupe domestique comme parfois en son sein, entre nations comme en chacune d'elles.

### Exclusion et ordre public

Ainsi s'institue, dans la succession des générations, une sorte de reproduction naturelle des exclus, de l'exclusion, de la marginalité, parfaitement intégrée en chaque société, ainsi que le signale Alessandro Stella dans sa grande fresque historique. Il observe que déjà au Moyen Âge, en milieu urbain, les périodes de développement du travail des enfants sont en même temps celles d'un développement de la délinquance, et d'une vigilance accrue des autorités sur les questions de l'ordre public. Une autre période de recrudescence sera celle de l'industrialisation, au XIXe siècle. Car les enfants « mis en service » ou en « apprentissage » ont été généralement exclus de leur naissance sociale, abandonnés ou orphelins, et ont toutes chances de donner naissance à une génération qui reproduira leur propre situation. Cette liaison entre le travail des enfants et « l'ordre public » doit être d'autant plus soulignée actuellement qu'elle est renforcée et aggravée du fait de l'interdépendance des nations entre elles, qui redouble l'exploitation des nations dominées.

Car ce qui est radicalement original et d'une modernité indiscutable, par rapport à toutes les périodes antérieures, c'est le développement conjoint, et massif, — parallèlement au travail, légal ou illégal, effectué dans le cadre d'une exploitation et d'une violence qui n'aboutissent généralement pas à la destruction des enfants et leur permettent un passage, même précaire, à l'âge adulte —, du travail explicite de violence, où les enfants sont utilisés comme agents et enjeux d'une forme de guerre urbaine. Guerre urbaine issue de l'économie de la drogue qui s'appuie elle-même sur l'existence de monstrueuses inégalités ; ou parfois guérillas organisées où les enfants sont utilisés de manière assez massive (Uribe). Mais le plus souvent, guerres entre bandes, avec les polices, entre polices appuyant des bandes différentes, la drogue soulageant la misère comme la corde le pendu. Son usage concret par les enfants, dans la consommation et la commercialisation, l'usage politique qu'en font la police et les

dominants, permet, au travers de types d'événements variés et quasiment ritualisés (la dénonciation, le piège, le règlement de comptes, la leçon d'intimidation, etc..) l'élimination tant physique que statistique de nombre d'enfants mineurs et d'adolescents.

Guerre qui est loin d'être un épiphénomène provisoire, étant donné l'avenir des inégalités dans le monde. Guerre qui pourrait bien prendre des aspects imprévisibles, dans la mesure où les polices, en excitant aux règlements de compte qui permettent l'autodestruction réciproque des « marginaux » et « bandits », jouent les apprentis-sorciers. Plusieurs articles (Alvim, Fukui, Lange) ont signalé le mécanisme pervers de l'occultation du travail des enfants : la pudeur pour le reconnaître s'accompagne fort bien du silence quant à ses droits. Ce mécanisme est ici encore renforcé, car il est encore plus difficile de reconnaître qu'il y a partout dans le monde une guerre urbaine dont les enfants mineurs sont les acteurs et les premières victimes désignées (que ce soit le mort mensuel français ou la dizaine de morts quotidiens au Brésil) ; c'est ainsi que seront présentés comme phénomènes indépendants l'exploitation du travail des enfants d'une part, dont on arrive toujours, même difficilement, à parler, et la « délinquance », dont on parle très facilement, mais en la déliant des questions du travail, et seulement pour la condamner (Fukui). Ou bien — contre toute évidence, mais avec une persévérance têtue au fil des années — c'est la pauvreté qui sera stigmatisée dans la criminalité, et le travail, inlassablement présenté comme une alternative à la criminalité (Alvim).

C'est en fait, la même matrice inégalitaire qui est à leur origine, et il s'agit bien, dans un cas comme dans l'autre, de travail et de survie. Ici, dans ce travail de rue, plus clandestin et violent que l'ordinaire, se reproduit un vieux schéma de la division du travail : à la guerre, les garçons payent de leur vie beaucoup plus que les filles. Et si l'idéologie dominante assimile instantanément délinquance et pauvreté en naturalisant leur association, les familles populaires savent bien que la pauvreté peut conduire si facilement à la délinquance qu'elles la stigmatisent, devant leurs enfants, autant que les familles bourgeoises, mais sans parvenir, bien sûr, à y croire.

### **Poursuites de l'exclusion**

De nombreux articles soulignent que la crise des groupes domestiques est aggravée par les politiques libérales de l'ajustement structurel : croissance des foyers monoparentaux, et plus par-

ticulièrement de ceux dont le chef est une femme, enfants « dans la rue » ou « de la rue ». Si les perspectives, officielles et légitimées, de la mondialisation et du marché unique ne peuvent qu'entretenir et redoubler la guerre urbaine, elles engagent également à envisager un usage plus rationalisé, du point de vue de l'exploitation, du travail des enfants. Ce qui, jusqu'ici, n'était qu'une tendance, forte mais parfois combattue par des forces sociales organisées, risque de devenir une règle qui s'applique toute seule : la déqualification, le sous-paiement et la surexploitation de toute main-d'œuvre qui, pour n'importe quelle raison, peut être fragilisée.

C'est déjà ce que l'on constate lorsque l'on observe que le travail des enfants est utilisé à tous les niveaux, groupe domestique ou entreprise multinationale (Temgoua), ou dans n'importe quelle conjoncture, expansion ou récession (Banpasirichote, Bigou, Liao). Il faudrait associer à ce groupe de statut déqualifié les migrants dits internationaux, les ruraux récemment devenus urbains, les femmes ; c'est le cas général aussi de toutes les autres catégories de main-d'œuvre qui, dans des circonstances locales ou particulières, peuvent être fragilisées. Dans le contexte d'une flexibilisation mondiale du marché du travail et d'un accroissement de la diversification des catégories de main-d'œuvre par le haut et par le bas, il apparaît parfaitement clair que les catégories les plus fragiles seront encore plus écrasées, indépendamment même de la position de chacun des pays dans l'économie internationale, « nouveaux pays industriels » ou « pays moins avancés », mais aussi bien les pays développés. Cette fragilisation ne pourra que développer les rapports d'exploitation internes aux groupes domestiques en question jusqu'à entraîner, comme par le passé, la dissolution de nombre d'entre eux. On ne voit guère, dans « l'ordre » mondial actuel, tel qu'il est bouclé par les pays riches et « leurs » institutions internationales, un changement de nature se profiler à l'horizon (Meillassoux, introduction). Et il y a fort à parier que ce sont l'Inde et l'Asie, dans les décennies à venir, qui passeront à 80 % de population urbaine, et non pas l'Amérique latine qui régresserait à 30 %.

Ainsi, s'il est vrai dans le principe que la relation paternaliste d'exploitation s'exerce au mieux dans le cadre de l'intimité familiale où aucune loi ne peut pénétrer, le plus souvent comme le dernier chaînon d'une série d'exploitations en cascade, il ne faut pas perdre de vue non plus que ce processus vient d'en haut et qu'à son horizon se profile la dissolution des familles par scissions prématurées, qui bien souvent se terminent un peu plus tard par la mort des enfants. Néanmoins, lorsque ce processus arrive à son terme, par la scission normale de l'âge, il est davantage renouvelé

par « la force des choses », à un niveau macro-économique, que par une sorte d'auto-entretien spontané qui s'alimenterait de lui-même dans la sphère domestique.

Ainsi, au su des risques de régression et de développement des formes d'esclavage que comporte le travail des enfants, actuellement et dans l'avenir, c'est bien aux racines du mal qu'il convient de s'attaquer — c'est-à-dire au système économique dominant et à la logique du marché — et non aux retombées sociales qu'il entraîne quant aux comportements familiaux des milieux touchés. Des mesures sociales visant à conforter la cellule familiale, des mesures législatives visant à réglementer le travail des enfants, ne sauraient être que des palliatifs, utiles, sans doute, mais à terme impuissants.